

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°005/AAONO/C/LDO/CIPM/2023 DU 22 MARS 2023

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE  
REHABILITATION/ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTE ARDO  
LAGDO-LYCEE CLASSIQUE DE LAGDO ET CARREFOUR MINI PRIX- EGLISE  
EVANGELIQUE QUARTIER MAFARE : 2.5 km DANS LA COMMUNE DE  
LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.

MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LAGDO  
FINANCEMENT :

REFERENCES BUDGETAIRES

Imputation budgétaire : .....

Objet de l'Appel d'Offres : .....

Dans le cadre du transfert des compétences aux communes en matière d'entretien routier par le Ministère des Travaux Publics, le Maire de la Commune de Lagdo lance un avis d'appel d'offres en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation/entretien des tronçons de la route Ardò Lagdo-lycée classique de Lagdo et Carrefour Mini Prix- Eglise Evangélique Quartier Mafare, pour un linéaire total de 2,5 kms dans la Commune de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

**1. Consistance Des Travaux**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Installation de chantier

Tronçon A:Carrefour Mini Prix- Eglise Evangélique Quartier Mafare

- a. Nettoyage et terrassements
- b. Assainissement-drainage-ouvrages d'art

Tronçon B : Ardo Lagdo-lycée classique de Lagdp

- c. Nettoyage et terrassements
- d. Ouvrages d'art

**3. Délais d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel

#### 4. Appel d'offres

Les travaux objet du présent Appel d'Offres constitue un lot unique.

#### 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt Sept Million Sept Cent Mille francs (27 000 000) CFA

#### 6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le secteur concerné.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

#### 7. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont sur le financement du BIP MINTP exercice 2023 sous l'imputation budgétaire : .....

#### 8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 540 000 francs CFA établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres qui est de quatre-vingt dix (90) jours.

#### 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés de la Commune de Lagdo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

#### 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat particulier de la Commune de Lagdo dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre ; payable à la Recette Municipale de Lagdo.

#### 11. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06) copies, devra parvenir au Secrétariat particulier de la Commune de Lagdo au plus tard le 20 avril 2023 à 10 heures précises, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°005/AONO/C/LDO/CIPM/2023 DU  
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE  
REHABILITATION/ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTE ARDO LAGDO-LYCEE  
CLASSIQUE DE LAGDO ET CARREFOUR MINI PRIX- EGLISE EVANGELIQUE QUARTIER  
MAFARE : 2.5 km DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,  
REGION DU NORD.**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**12. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant Cinq Cent Cinquante Cinq quarante mille francs(540 000) CFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 20 avril 2023 à 11 heures précises heure locale dans la salle des conférences du BEM de la Commune de Lagdo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>ème</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>ème</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

**14.1. Principaux critères éliminatoires:**

**14.1.1. Pièces administratives**

- Absence de la caution de soumission ou production d'une caution de soumission n'ayant aucun
- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la séance d'ouverture ou 48 heures après la saisine du président de la CIPM par la sous-commission pour son constat de non-conformité d'une

**14.1.2. Offre technique**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public durant les trois dernières années;
- N'avoir pas satisfait à au moins 22 (70%) critères essentiels sur 31 conformément à la grille de notation contenu dans le RPAO ;

#### 14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (Absence soit du Bordereau des Prix unitaire, soit du Devis Estimatif et Quantitatif, soit du Sous Détail des Prix) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le SDP et DEQ ;
- Non-respect des modèles contenus dans le DAO.

NB : Le rabais manuscrit est irrecevable. Pour qu'un rabais soit pris en compte, il devra impérativement être écrit en lettres et en chiffres.

#### 13.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation jointe au DAO établie sur 33 critères essentiels énumérés comme suit:

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 8 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 6 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 10 critères;
- Références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel de l'Entreprise sur 4 critères;
- Preuves d'acceptation des conditions du marchés sur 2 critères.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 24 critères positifs seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

#### 15. Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évalué la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugées conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

#### 16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Lagdo ou en appelant les numéros suivants : 695 08 76 75 / 691 17 99 79

#### 18. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Communiquer à tous ceux qui auront acquis antérieurement le DAO en question.

#### 19. Corruption

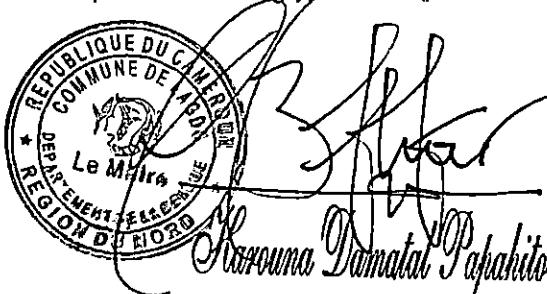
Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter le MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

Lagdo, le 22 MARS 2023

Le Maire de la Commune de Lagdo  
(Maître d'Ouvrage)

#### Ampliations :

- Préfecture/Bénoué
- SOPECAM (pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archivage/Chron





**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°005/AAONO/C/LDO/CIPM/2023 DU 22 MARS 2023**

LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE  
REHABILITATION/ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTE ARDO  
LAGDO-LYCEE CLASSIQUE DE LAGDO ET CARREFOUR MINI PRIX- EGLISE  
EVANGÉLIQUE QUARTIER MAFARE : 2.5 km DANS LA COMMUNE DE  
LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LAGDO**

**FINANCEMENT :**

**REFERENCES BUDGETAIRES**

***Imputation budgétaire :*** .....

**Objet de l'Appel d'Offres :**

Dans le cadre du transfert des compétences aux communes en matière d'entretien routier par le Ministère des Travaux Publics, le Maire de la Commune de Lagdo lance un avis d'appel d'offres en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation/entretien des tronçons de la route Ardo Lagdo-lycée classique de Lagdo et Carrefour Mini Prix- Eglise Evangélique Quartier Mafare, pour un linéaire total de 2,5 kms dans la Commune de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

**1. Consistance Des Travaux**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Installation de chantier

**Tronçon A :** Carrefour Mini Prix- Eglise Evangélique Quartier Mafare

a. Nettoyage et terrassements

b. Assainissement-drainage-ouvrages d'art

**Tronçon B :** Ardo Lagdo-lycée classique de Lagdp

c. Nettoyage et terrassements

d. Ouvrages d'art

**3. Délais d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel

d'Offres est de trois mois (03) mois à compter de la notification de l'OS de démarrage des travaux.

#### **4. Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres constituent un lot unique.

#### **5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt Sept Million Sept Cent Mille francs (27 000 000) CFA

#### **6. Participation et origine**

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le secteur concerné.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

#### **7. Financement**

Les travaux du présent Appel d'Offres sont sur le financement du BIP MINTP exercice 2023 sous l'imputation budgétaire : .....

#### **8. Cautionnement de soumission**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 540 000 francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres qui est de quatre-vingt dix (90) jours.

#### **9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés de la Commune de Lagdo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

#### **10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat particulier de la Commune de Lagdo dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre ; payable à la Recette Municipale de Lagdo.

#### **11. Remise des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06) copies, devra parvenir au Secrétariat particulier de la Commune de Lagdo au plus tard le 20 avril 2023 à 10 heures précises, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°005/AONO/C/LDO/CIPM/2023 DU  
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE  
REHABILITATION/ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTE ARDO LAGDO-LYCEE  
CLASSIQUE DE LAGDO ET CARREFOUR MINI PRIX EGLISE EVANGELIQUE QUARTIER  
MAFARE : 2.5 km DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,  
REGION DU NORD.**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**12. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant Cinq Cent Cinquante Cinq quarante mille francs(540 000) CFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 20 avril 2023 à 11 heures précises heure locale dans la salle des conférences du BEM de la Commune de Lagdo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

**14.1. Principaux critères éliminatoires:**

**14.1.1. Pièces administratives**

- Absence de la caution de soumission ou production d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée à l'ouverture ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la séance d'ouverture ou 48 heures après la saisine du président de la CIPM par la sous-commission pour son constat de non-conformité d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

**14.1.2. Offre technique**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public durant les trois dernières années;
- N'avoir pas satisfait à au moins 22 (70%) critères essentiels sur 31 conformément à la grille de notation contenu dans le RPAO ;

#### 14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (Absence soit du Bordereau des Prix unitaire, soit du Devis Estimatif et Quantitatif, soit du Sous Détail des Prix) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le SDP et DEQ ;
- Non-respect des modèles contenus dans le DAO.

**NB : Le rabais manuscrit est irrecevable. Pour qu'un rabais soit pris en compte, il devra impérativement être écrit en lettres et en chiffres.**

#### 13.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation jointe au DAO établie sur 33 critères essentiels énumérés comme suit:

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **8 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **6 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **10 critères** ;
- Références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel de l'Entreprise sur **4 critères** ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marchés sur **2 critères**.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit **24 critères** positifs seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

#### 15. Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évalué la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugées conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

#### 16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Lagdo ou en appelant les numéros suivants : 695 08 76 75 / 691 17 99 79

#### 18. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Communiquer à tous ceux qui auront acquis antérieurement le DAO en question.

#### 19. Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter le MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

*Lagdo, le 22 MARS 2023*

*Le Maire de la Commune de Lagdo*  
*(Maître d'Ouvrage),*

  
*Maroua Damani Papahito*

#### Ampliations :

- DDMAP/Bénoué
- Préfecture/Bénoué
- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archivage/Chron